

# **DU VILLAGE A LA CONSTRUCTION DE L'ETAT : L'AGRANDISSEMENT DE LA TERRITORIALITE DANS LE PACIFIQUE INSULAIRE**

Gilbert DAVID  
*ORSTOM*

Sur l'ensemble des îles hautes du Pacifique insulaire, zone géographique qui regroupe l'Océanie moins l'Australie et la Nouvelle Zélande, la terre est le fondement de l'identité (Doumenge, 1966). Comme le souligne F. Trolue (1994, p. 159) à propos du monde kanak : "la terre n'appartient pas à l'homme, c'est l'homme qui appartient à la terre". Partout, un lien charnel unit l'homme à son territoire, c'est-à-dire à l'espace qu'il a investi pour assurer la reproduction du groupe social auquel il appartient et la satisfaction de ses besoins vitaux (Le Berre, 1992). Au Samoa, le terme "Fanua" désigne à la fois le territoire et le placenta (Tcherkézoff, 1992), tandis qu'à Fidji le mot "Vanua" réunit sous une même signification le territoire et le groupe qui le peuple (Crosby, 1994). A l'instar de J. Bonnemaison (1980, p.254) nous définirons la territorialité comme "la relation sociale et culturelle qu'un groupe entretient avec la trame de lieux et d'itinéraires qui constituent son territoire". C'est la pratique de ces lieux et de ces itinéraires qui fondent la territorialité, dont nous distinguerons trois formes : la territorialité identitaire, la territorialité économique et la territorialité politique (*cf.* figure 1).

Fruit de l'union du sol et du sang, le territoire lie tout homme à ses ancêtres et, de ce fait, constitue une composante essentielle de l'unité sociale et culturelle de la communauté insulaire. Cette unité se maintiendra tant que les hommes habiteront leur territoire et perdurera après leur éclatement géographique, tant que leur mémoire collective identifiera le territoire au berceau de leur identité commune. Cette relation privilégiée entre le territoire et l'identité constitue la principale forme de territorialité de la société précoloniale.

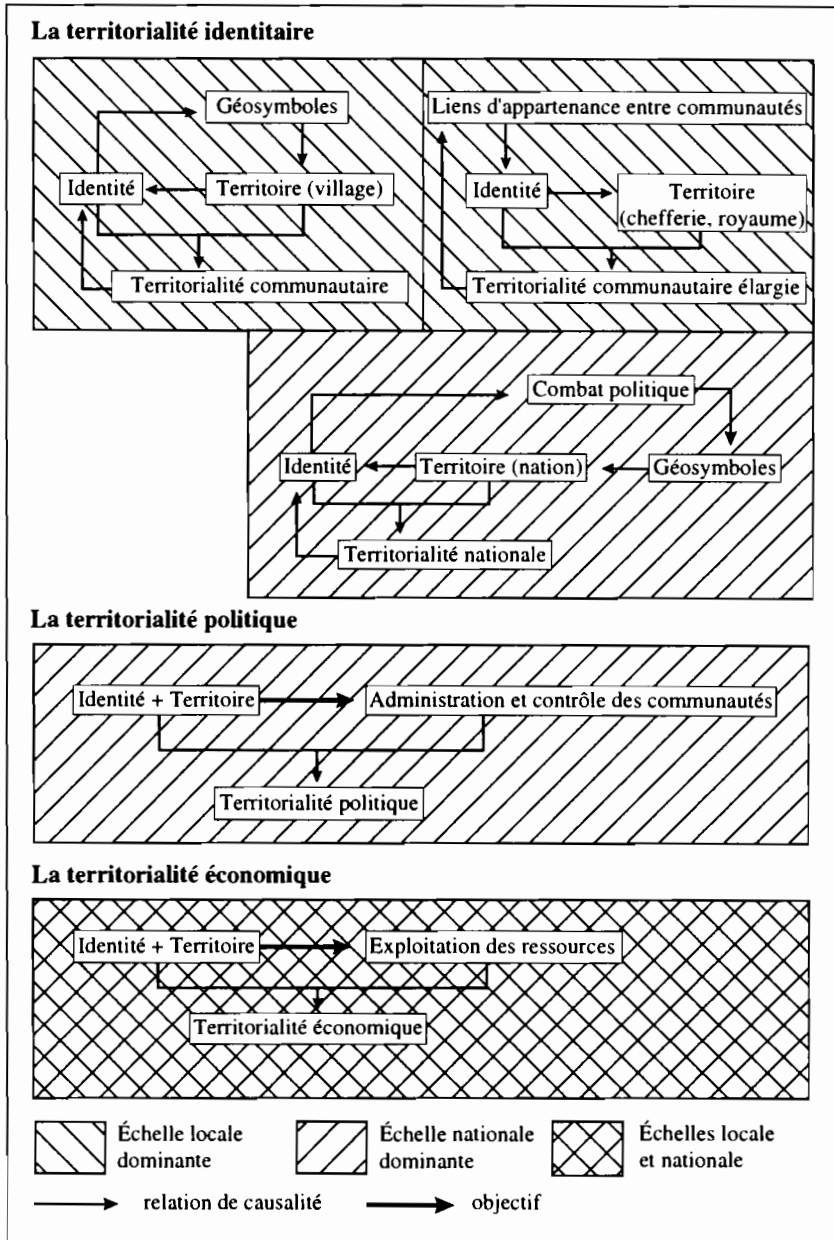


Figure 1. Les trois formes de la territorialité contemporaine en Océanie

L'ouverture croissante des îles au "système-monde" (Dollfus, 1990; Durand *et al.*, 1992; David et Pillon, 1995) et l'apparition du concept d'Etat-nation dans la seconde partie de ce siècle ont induit de nouvelles échelles et de nouvelles formes de territorialité, d'ordre politique et économique, qui se superposent à cette territorialité identitaire.

Territoires de l'identité, de la politique et de l'économie structurent ainsi l'espace insulaire selon trois échelles emboîtées : le local, le national et le Monde; ils composent la territorialité insulaire d'aujourd'hui dont la compréhension paraît essentielle pour aborder les problèmes de viabilité et de vulnérabilité des îles océaniques. .

### **La territorialité identitaire et la société précoloniale**

La relation entre identité et territoire s'organise autour de la notion de géosymboles, que J. Bonnemaïson (1981, 1986) définit comme des lieux et des itinéraires que les hommes se sont appropriés au cours des générations et dans lesquels et par lesquels leur culture s'inscrit. Ceux-ci sont soit d'ordre physique, ce sont les points remarquables du paysage; soit d'ordre historique, le lieu est alors associé à un événement. Les géosymboles ponctuent ainsi un espace familier, jamais très loin du lieu de résidence. Selon la distance entre ce dernier et les limites les plus lointaines du territoire, trois formes de territorialité identitaire peuvent être distinguées.

La première s'inscrit dans un cadre géographique restreint : celui de l'espace du village ou du hameau où s'organise la vie économique et sociale quotidienne, notamment les activités vivrières<sup>1</sup>. Sur les littoraux des îles hautes, comme dans les atolls et les îles basses de Polynésie et de Micronésie, le territoire englobe également les platiers coralliens, les eaux côtières adjacentes et une partie ou la totalité des lagons (Ruddle et Johannes, 1989; South, Goulet, Tuquiri et Church, 1994). La pratique du territoire permet une connaissance très fine de cet espace de vie et, malgré leur nombre, la plupart des géosymboles sont connus par tous les adultes du groupe. Il s'agit donc d'une territorialité communautaire de proximité, qui peut également être qualifiée de territorialité villageoise. Elle se caractérise par une relation "territoire-identité" marquée par la primauté du premier sur

---

1. Un bel exemple de ce type de territoire est décrit par B. Vienne (1984) dans son ouvrage " Gens de Motlav" consacré à l'archipel des Banks qui forme la partie septentrionale du Vanuatu. Le finage s'organise autour du village, en auréoles concentriques d'intensités décroissantes de mise en valeur . Un tel modèle spatial est également relevé par D. Gautier (1996) en pays Bamiléké. En Nouvelle-Calédonie, le tertre constitue le lieu de référence autour duquel se structure l'espace de la période pré-coloniale (Saussol, 1990; Bensa, 1992).

la seconde : c'est le territoire qui fonde et qui construit l'identité (cf. figure 1).

Dans les îles hautes, ce territoire du quotidien s'emboîte dans un espace géographique plus vaste qui, gouverné par l'alliance de la parenté, intègre l'ensemble des espaces villageois issus d'un même lignage; son centre correspond à l'espace de résidence de l'ancêtre<sup>2</sup>. La territorialité identitaire s'appliquant à ce territoire est plus ténue que la territorialité de proximité : la densité des géosymboles est plus faible<sup>3</sup>, et seuls les gardiens de la tradition orale en connaissent l'intégralité<sup>4</sup>.

Souvent ce territoire de la parenté s'inscrit dans un espace encore plus englobant : le royaume ou la grande chefferie (Danielsson, 1972; Guiart, 1972), dans lequel il est emboîté. Le nombre de géosymboles connus de tous y est alors trop faible pour structurer le territoire. Une nouvelle territorialité lie des groupes humains partageant la même langue ou une même tutelle politique. Ce n'est plus le territoire qui fonde l'identité mais le sentiment d'appartenance à une communauté élargie (cf. figure 1). La répartition géographique de cette dernière détermine l'aire du territoire, assimilé à l'ensemble des espaces où vivent les groupes partageant le même sentiment d'appartenance. Ainsi en Nouvelle-Calédonie, les habitants de Lifou se reconnaissent-ils comme sujet d'une des trois grandes chefferies (Wetr, Gaica et Lösi) de l'île, auxquelles ils donnent un contenu territorial<sup>5</sup>, bien que cette territorialité ne soit pas d'ordre géosymbolique, en raison de la taille de chaque chefferie.

Du fait de la taille réduite et de l'isolement géographique des îles qu'ils ont peuplées et, de ce fait, de la prégnance de l'océan, les Polynésiens<sup>6</sup> présentent une territorialité identitaire beaucoup plus marquée par l'espace maritime que celle des Mélanésiens, culturellement tournée vers la terre. Sur les littoraux des îles hautes de Mélanésie, les populations actuelles se

---

2. En Nouvelle-Calédonie, un tel territoire correspond à la notion de "pays", dont le terre d'origine du lignage constitue le point d'ancrage (Bensa, 1992).

3. D'une manière générale, plus le territoire est étendue, moins le nombre de géosymboles qui le structurent est élevé.

4. Ainsi en Nouvelle-Calédonie, les listes de tertres des clans sont-ils déclamés lors des cérémonies de vivas (Pillon, 1992), c'est en les écoutant "*qu'une communauté prend pleinement conscience d'elle-même ...que se resserrent les liens entre clans éloignés...*" (Doumenge, 1975, p. 39).

5. Comme l'illustrent les conflits fonciers récents concernant la construction du port de Wé, la capitale administrative de l'île, à cheval sur les trois chefferies.

6. Ce terme englobe également les habitants de Kiribati. Bien que se rattachant géographiquement à la Micronésie, ces îles ont en effet été peuplées à partir de Fiji, comme la Polynésie (Gorecki, 1988).

composent souvent de clans terriens, dont l'installation récente en bord de mer, contemporaine de la christianisation ou postérieure, ne leur a permis de développer qu'une culture maritime embryonnaire, essentiellement centrée sur le platier récifal. A l'inverse, les atolls et les rivages des îles hautes de Polynésie sont peuplés de pêcheurs et de marins dont la culture maritime, multiséculaire, a ponctué les lagons et les eaux côtières de nombreux géosymboles. Comme le souligne M.C. Bataille Benguigui (1992, p. 56) à propos de Tonga, l'océan est un support de territorialité physique autant que mentale :

"La mer a façonné l'espace physique, social et mental de la société au même titre que le sol des îles l'a fait. La mer est le réseau de communication entre les dieux et les hommes, entre la nature et la surnature; elle est le vecteur des relations d'échanges entre les différentes sociétés océaniques et le support des relations sociales entre les hommes et les poissons devenus des partenaires".

Sur terre, comme sur mer, l'agrandissement de la distance par rapport au lieu de résidence entraîne une plus faible fréquentation et une baisse concomitante de la densité des géosymboles<sup>7</sup>. La couleur de l'eau, variable avec la profondeur, les courants marins et les points remarquables du relief terrestre, que les marins océaniques utilisent comme amers, forment l'armature de ce territoire géosymbolique; la disparition de la terre à l'horizon en marque la limite extérieure. Au delà, la haute mer constitue un espace non territorialisé dans lequel s'enchaînent les îles qui, peuplées par des communautés ayant un même ancêtre commun ou partageant le même système politique, font l'objet d'une territorialité d'appartenance commune. En raison de l'ampleur de la migration polynésienne, ce territoire de l'appartenance intègre parfois des îles éloignées de plusieurs centaines de kilomètres les unes des autres, comme l'archipel des Hawaii et les Marquises, Ouvéa et Wallis, etc...

## **La mise en place de l'Etat-nation : la territorialité politique.**

### ***Dilatation et contraction de la territorialité : du national au local***

La mise en place de l'Etat-nation consacre l'apparition d'une territorialité identitaire à l'échelle du pays. Hormis Tonga, où la monarchie a fédéré les îles en un même ensemble politique, le territoire, "symbole de

---

7. Nulle part en Océanie insulaire, la sortie de pêche n'excède la journée; l'espace halieutique est donc limité et s'apparente plutôt au "terroir aquatique" des paysans-pêcheurs, que définit M.C. Salem (1995), qu'au "parcours" des marins pêcheurs.

l'identité nationale", est un concept récent, souvent vide de sens pour une large partie de la population. D'une manière générale, dans le monde intertropical, la prise de conscience nationale est étroitement liée à la décolonisation. La territorialité nationale est une abstraction insufflée par la notion d'indépendance, que la lutte politique et le militantisme peuplent de géosymboles "modernes", sur lesquels va se cristalliser l'identité nationale<sup>8</sup>. Des 14 Etats indépendants<sup>9</sup> et 11 Etats fédérés ou territoires sous tutelle<sup>10</sup> composant l'Océanie insulaire, seuls les Samoa Occidentales, le Vanuatu, la Nouvelle-Calédonie et, dans une moindre mesure, la Polynésie française ont été ou sont confrontés à cette lutte politique. Dans les autres îles et archipels de la région, l'indépendance n'a fait l'objet d'aucune lutte politique – la tutelle coloniale ayant pris l'initiative du processus – ou, dans tous les cas, aucune volonté d'émancipation politique d'envergure ne s'est encore manifestée.

Si l'ensemble de la population se reconnaît d'abord dans une identité communautaire à l'échelle du village, seule une minorité de celle-ci, impliquée dans le combat politique, privilégie l'identité nationale. Les militants de chaque camp, partisans ou opposants à l'indépendance, "peuplent" alors le territoire national des géosymboles qui leur sont propres. Trois autres critères permettent de différencier la territorialité identitaire nationale de la territorialité communautaire :

- le caractère exclusivement historique des géosymboles;
- la "dilution" spatiale de ces géosymboles, dont le nombre est très réduit au regard de l'étendue du territoire national;
- l'émergence d'images (peintures murales, affiches) d'événements ou de personnages remarquables ayant généré des géosymboles événementiels. Disséminées dans l'espace, ces images créent autant de géosymboles "virtuels" structurant le territoire. Ainsi, sur la côte orientale de la Nouvelle-Calédonie, les abribus sont-ils décorés de fresques représentant Eloi Machoro, "héros et martyr" des jeunes indépendantistes (Guiart, R. 1991). Plus l'événement auquel se réfère le géosymbole est intense, plus les géosymboles "virtuels" s'y rattachant sont nombreux et plus cet événement marque le territoire de son empreinte.

Faute de géosymboles liés à la lutte pour l'indépendance, le sentiment d'identité nationale, qui génère une territorialité à l'échelle de

---

8. La Nouvelle-Calédonie en offre un excellent exemple avec la tombe de J.M. Tjibaou et la carcasse calcinée de la voiture dans laquelle ses frères ont trouvé la mort à Hienghène en 1984 qui tous deux sont des géosymboles majeurs de la lutte pour l'indépendance.

9. Etats Fédérés de Micronésie, Fidji, Kiribati, îles Cook, îles Marshall, Nauru, Niue, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Palau, Salomon, Samoa Occidentales, Tonga, Tuvalu, Vanuatu.

10. Guam, Hawaii, île de Pâques, Mariannes du nord, Norfolk, Nouvelle-Calédonie, Pitcairn, Polynésie Française, Samoa Américaines, Tokelau, Wallis et Futuna.

l'Etat (figure 1), reste très diffus dans la population rurale de la majorité des Etats de l'Océanie insulaire. Le village demeure l'unique territoire de référence, même si la territorialité identitaire "nationale" n'est pas perçue par les Océaniens comme antinomique de celle-ci. Au contraire, l'essor du sentiment d'appartenance à la nation dépend étroitement de la bonne insertion de l'espace villageois dans le territoire national et des retombées économiques qu'il peut en retirer. Toute amélioration des conditions de vie des villageois ne peut que favoriser ce sentiment; en revanche, les désillusions l'affaiblissent, entraînant un repli de la communauté sur son espace identitaire et économique de référence, le village.

Comme la situation économique des zones rurales s'est fréquemment dégradée depuis l'Indépendance (Doumenge, 1990), le sentiment d'identité nationale s'est érodé en de nombreux points de l'Océanie insulaire. La musique populaire contemporaine reflète parfois cette évolution<sup>11</sup>, dont, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, la reprise des guerres tribales constitue la perversion ou l'étape ultime. Pourtant, deux processus contribuent à freiner cette érosion :

- la bonne couverture des territoires nationaux par les radios d'Etat<sup>12</sup>, dont les émissions mettent en valeur la vie politique, sportive, économique culturelle et sociale nationale ainsi que l'image que le pays tend à promouvoir à l'extérieur<sup>13</sup>;
- la scolarisation qui, à travers l'usage de la langue nationale et l'étude de l'histoire et de la géographie du pays, contribue puissamment à l'émergence du sentiment d'identité nationale chez les enfants.

En définitive, si la construction de l'Etat-nation consacre bien l'extension de la territorialité identitaire à l'échelle du pays, ce n'est souvent que pour un court moment; le sentiment d'identité nationale tend à décroître avec le temps et la territorialité identitaire reflue alors de l'échelle nationale

---

11. Ainsi, au Vanuatu, en 1983, trois ans après l'accession à l'indépendance, les "string band" villageois célébraient-ils la beauté du pays, "paradis du Pacifique" et la joie d'en être citoyen. En 1990, ce thème était devenu très minoritaire, et le Vanuaku Paati, parti de W. Lini, Premier Ministre du Vanuatu depuis 1980, avait éclaté en trois factions rivales, scellant ainsi la "faillite" politique de ce parti qui, paradoxalement, avait fait de l'unité nationale un de ses mots d'ordre prioritaires.

12. Hormis à Fidji et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, où une partie de la presse est privée, les médias relèvent partout de l'Etat qui, d'une manière générale, contrôle étroitement l'information; ainsi au Vanuatu la radio et le quotidien national dépendent-ils directement du bureau du Premier Ministre.

13. Les manifestations d'envergure régionale sont également très médiatisées, notamment les jeux du Pacifique qui, regroupant tous les 4 ans l'ensemble des athlètes du Pacifique Sud, contribuent à fortifier l'identité nationale et à ouvrir l'esprit des auditeurs à la notion d'identité océanienne.

vers l'échelle villageoise d'où elle est issue. La généralisation de la radio et la progression de la scolarité dans la majorité des petits pays de l'Océanie insulaire laissent toutefois entrevoir une ré-émergence progressive du sentiment national.

### ***La territorialité politique***

Structurer le territoire national et en garantir les limites de manière pérenne est un des rôles essentiels que doit assumer l'Etat-nation. Le territoire est alors assimilé à un espace qu'il convient d'encadrer, et à des ressources qu'il faut exploiter. Les structures administratives, politiques et religieuses, les réseaux de transport, de communication et les flux monétaires liés à la coopération économique bilatérale ou multilatérale sont les principaux vecteurs de l'encadrement des populations. En ce domaine, l'Etat-nation bénéficie des infrastructures et du système de production mis en place par la tutelle coloniale, dont les objectifs étaient également, via le maillage de l'espace (Raffestin, 1980), le contrôle des ressources et des populations. Ainsi, les nombreuses routes que l'armée américaine a tracées durant la guerre du Pacifique à des fins stratégiques ont-elles servi plus tard d'armature permettant le contrôle économique et politique de l'intérieur des îles et de leurs littoraux.

La mise en place de voies de circulation et de communication inter-insulaires représente l'élément essentiel autour duquel s'articule la structuration du territoire national. C'est pourquoi, pratiquement partout, les compagnies aériennes relèvent du secteur public. Le réseau aérien dessine ainsi un espace qui, pour bien des utilisateurs, est assimilé au territoire national, et dont l'aéroport constitue l'interface avec l'île. Peu à peu se met ainsi en place une nouvelle géosymbolique, axée sur les infrastructures d'Etat, qui ancre les espaces insulaires dans le territoire national. La capitale, où s'exerce le pouvoir exécutif, est un autre géosymbole majeur de l'Etat-nation. Elle est le lieu où se rencontrent les différentes communautés villageoises qui, au-delà de leurs diversités ethniques et religieuses, vont se reconnaître une qualité commune : la nationalité.

La création d'une administration provinciale est le second point clef de la structuration du territoire national. Géographiquement plus proche de la population rurale que l'administration centrale située dans la capitale, elle devrait logiquement renforcer l'ancrage de l'espace local dans l'espace national. Il en va souvent autrement. Manquant de moyens financiers, cette administration provinciale ne peut guère avoir d'impact économique propre et sert surtout de relais local à la mise en place des politiques nationales.



Lorsque ces dernières sont insuffisantes<sup>14</sup>, les reproches de la population s'exercent d'autant plus à l'égard de l'administration provinciale que, dans certains pays comme le Vanuatu, celle-ci couvre une large part de ses dépenses de fonctionnement par un impôt de capitation. Un contentieux se met ainsi progressivement en place entre de nombreuses communautés rurales, qui accusent l'Etat de ne rien entreprendre pour améliorer leur situation, et celui-ci, qui aimerait que ces communautés s'impliquent plus dans le maintien et le fonctionnement des bâtiments publics situés sur leur territoire. Conjugué à l'isolement économique dont elles souffrent, ce contentieux conduit ces communautés rurales à se replier sur elles-mêmes et à se défier de l'Etat : c'est alors la conception globale des relations entre l'Etat et le territoire national qui est en cause. Ce repli s'accompagne fréquemment d'un renforcement de la coutume dans l'organisation sociale, économique et culturelle villageoise ou d'un engagement politique ou religieux qui dynamise la territorialité identitaire à l'échelle locale; dans les cas extrêmes, comme en Papouasie-Nouvelle-Guinée, cela peut aller jusqu'à la reprise des guerres tribales, lorsque le maillage administratif généré par l'Etat pour structurer le territoire national se délite totalement (Bonnemaison, 1995). Dans les zones de forêts de Papouasie-Nouvelle-Guinée et des Salomon, ce processus peut également conduire les communautés rurales à accepter l'offre de compagnies étrangères de se substituer aux pouvoirs publics en matière d'infrastructures routières, de santé et d'éducation en échange de l'exploitation de leurs ressources sylvicoles. De son côté, l'Etat-nation est trop souvent prompt à se défaire d'une partie de ses prérogatives territoriales : la nouvelle territorialité économique tend ainsi à fragiliser la territorialité politique (O'Collins, 1992; Taylor, 1992).

## **La territorialité économique**

### ***Du national au local, de l'économie à l'identité***

L'économie est une composante fondamentale de la territorialité. A l'échelle du village comme à celle de la nation, la viabilité<sup>15</sup> économique et sociale dépend étroitement de l'exploitation des ressources naturelles, sur

---

14. Si la structuration du territoire national est une priorité, les communautés villageoises considèrent que cette action doit obligatoirement s'étendre à l'échelle locale, et toutes attendent de l'Etat qu'il prenne intégralement à sa charge les voies de circulation ainsi que l'éducation et la santé publique, ce qui est rarement le cas (Jackson, 1992).

15. Pour F. Doumenge (1983, p.2) la viabilité s'exprime à la fois par un état statique, "*c'est la réunion des conditions nécessaires et suffisantes pour exister et durer*" et par un état dynamique assimilable aux conditions "*à réunir pour pouvoir se développer tant sur le plan de l'utilisation la plus complète possible des ressources naturelles que pour la progression du niveau social et économique de la population*".

laquelle les pays de l'Océanie insulaire ont axé leur développement (Fairbairn, 1985). L'organisation économique traditionnelle présente une remarquable homogénéité spatiale. Hormis quelques groupes, comme les Hiri de Papouasie-Nouvelle-Guinée (Oram, 1982), dont le milieu ne suffit pas à assurer la subsistance et qui, de ce fait, sont contraints au voyage "alimentaire", l'économie vivrière en Océanie insulaire est, d'une manière générale, centrée sur le territoire villageois. Ce dernier est à la fois espace de décision, de production, de régulation, de distribution et de consommation. En revanche, les cadres spatiaux du développement économique de l'Etat-nation ou du territoire sous tutelle sont beaucoup plus hétérogènes.

Les politiques de développement visent à une utilisation optimale des ressources naturelles du territoire national en vue d'approvisionner le marché local, dans le cadre d'une politique de substitution aux importations alimentaires, et pour exporter sur le marché international. Ces deux actions conjuguées doivent améliorer l'état de la balance commerciale, gravement déficitaire dans tous les archipels océaniques, et réduire la vulnérabilité économique vis-à-vis de l'extérieur (Hamnet *et al*, 1984).

Dès lors, le rôle des pouvoirs publics consiste d'une part à impulser le développement à l'échelle nationale en agissant sur le local, échelle à laquelle les ressources naturelles sont exploitées et la production alimentaire est assurée, et, d'autre part, à réglementer à l'échelle nationale l'accès et l'exploitation de ces ressources. Du fait de cette dualité des échelles entre l'espace de décision et l'espace de production, le territoire villageois devient fréquemment l'objet d'enjeux économiques contradictoires entre ses habitants, qui aspirent à conserver la pleine jouissance des ressources naturelles, et la puissance publique qui, forte de sa souveraineté, entend faire exploiter ces ressources pour le bien de la communauté nationale. Deux cas se présentent.

Dans le premier cas, les communautés villageoises sont encouragées à exploiter les ressources de leur territoire, généralement dans le cadre de micro-projets. D'une manière générale, qu'il s'agisse d'agriculture ou de pêche, les attentes des pouvoirs publics, malgré les efforts financiers et l'assistance technique qu'ils déploient, sont souvent déçues (Fleming, Hardaker, Delforce, 1991; Hardaker et Fleming, 1994; Cillaurren et David, 1995), tant divergent les logiques des concepteurs du développement de celles des communautés qui en sont la cible. Ainsi, en Nouvelle-Calédonie, la politique de redistribution foncière a-t-elle été essentiellement vécue par les communautés mélanésiennes comme une ré-appropriation identitaire, alors que les pouvoirs publics y voyaient les conditions d'un développement de l'agriculture en tribu (Daloz, 1991). Dans le contexte néo-calédonien, la logique territoriale précoloniale, dans laquelle la terre est le fondement de

l'identité, a été exacerbée par les spoliations foncières de la fin du siècle dernier (Saussol, 1979). Les échecs des projets de développement s'expliqueraient alors, pour une large part, par le refus des communautés villageoises d'envisager une territorialité économique qui ne soit pas en concordance avec leur territorialité identitaire, voire ne soit pas subordonnée à celle-ci. Cette attitude est loin d'être spécifique à la Nouvelle-Calédonie et, dans la perspective du développement durable de l'ensemble des îles océaniques, il ne serait pas vain, dans la conception des projets en milieu rural, de prendre en compte l'aspiration des populations à "maximiser" leur territorialité; bien des problèmes fonciers seraient ainsi évités et la rentabilité économique de nombre de projets en serait améliorée .

La primauté accordée par les populations rurales à l'identité territoriale sur la logique économique, lorsque celle-ci est insufflée par les pouvoirs publics, ne doit pas pour autant donner l'illusion de rapports figés entre territorialité et économie. Lorsque les populations ont l'initiative du changement, ces rapports peuvent s'avérer très dynamiques comme l'illustrent les tendances actuelles à l'appropriation individuelle des terres coutumières que l'on note dans de nombreux pays de l'Océanie insulaire (Fiji, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa Occidental, Vanuatu). Le défrichage des forêts pour développer l'élevage bovin ou les plantations de cocotiers et d'arbres fruitiers marquent une pérennisation de l'utilisation du sol, au profit d'une unique famille<sup>16</sup>, alors que toute terre qui n'est plus cultivée doit normalement recouvrer son statut de terre d'usage communautaire (Ward, 1993). Voilà bien le signe qu'une nouvelle territorialité économique est en train d'émerger au sein de l'espace villageois, tandis que s'amorce le divorce avec la territorialité identitaire.

Les conflits fonciers entre clans en fournissent un autre exemple : ils sont d'autant plus virulents que la valeur économique des terres sur lesquelles ils portent est élevée. Ce processus d'appropriation du sol ne concerne toutefois que la périphérie des territoires : l'espace quotidien que forment les lieux de résidence et leur voisinage reste encore majoritairement marqué par l'identité villageoise et échappe toujours à la rationalité économique. Ainsi, les tribus de Papouasie-Nouvelle-Guinée qui disposent de vastes superficies inoccupées, pas ou peu cultivées, sont-elles plus enclines à traiter avec les compagnies forestières désirant exploiter leurs ressources que les tribus où les densités de populations élevées vont de pair avec une sécurité alimentaire difficile.

---

16. Au Samoa occidental, ce sont ainsi 7 % des forêts du pays qui ont été défrichées de 1988 à 1991 à des fins d'appropriation individuelle (Ward, 1993).

Dans le second cas, les pouvoirs publics considèrent au contraire que les communautés villageoises sont incapables d'exploiter par elles-mêmes les ressources que renferme leur territoire et font appel à des acteurs privés, souvent des compagnies étrangères, qui opèrent essentiellement dans les domaines de la mine et de la forêt. En termes économiques, le territoire villageois est alors considéré comme le simple support physique d'une ressource économique dont l'exploitation revient de droit à l'Etat; ses habitants n'en avaient que l'usufruit, et il convient seulement de les dédommager. Selon cette approche, le domaine économique relève exclusivement de la territorialité nationale, la territorialité villageoise étant assimilée à la culture et à la société. A l'opposé, les communautés villageoises considèrent que le territoire est le fondement économique de la production. Territoire et ressources ne font qu'un et toute exploitation de ces dernières dans un but commercial confère immédiatement à la territorialité une dimension économique. Il est fréquent que ces communautés jugent insuffisants les dédommagements qui leur sont accordés au regard des perturbations d'ordres culturel, écologique, foncier et social qu'occasionne l'exploitation de leurs ressources par des compagnies étrangères. Le mécontentement qui en résulte se traduit le plus souvent par un renforcement de la territorialité villageoise dont ressort le site exploité. Celle-ci est parfois si intensément vécue qu'elle éclipse l'insuffisance des retombées économiques de l'exploitation, cause première du mécontentement des populations, pour se focaliser uniquement sur les perturbations que cette exploitation engendre; ces dernières sont alors jugées inacceptables, quel que soit le dédommagement. Ainsi, en 1974, au tout début de l'exploitation de la mine de Pangouna, trois étudiants de Bougainville écrivaient-ils : "*Land is our life. Land is our physical life – food and sustenance –. Land is our social life; it is marriage, it is status; it is security; it is politics; in fact, it is our only world. When you (the administration) take our land, you cut away the very heart of our existence. We have little or no experience of social survival detached from the land. For us to be completely landless is a nightmare which no dollar in the pocket or dollar in the bank will allay; we are a threatened people.*" (Dove et al. 1974 : 182, cités par Connell, 1992 : 36)

La contestation peut dépasser le cadre bilatéral "propriétaires fonciers – entreprise exploitante" pour déboucher sur un cadre trilatéral "propriétaires fonciers – Etat-nation – entreprise exploitante" dans lequel la souveraineté de l'Etat-nation sur les ressources du territoire villageois et, par extension, sur ce territoire même, peut être remise en cause (Jackson, 1992). C'est actuellement le cas dans l'île de Bougainville dont les habitants, après quelques années d'exploitation de la mine de cuivre de Pangouna, une des plus importantes du monde, jugeaient insuffisants les retours monétaires dans l'île. Sur la période 1972-1989, seuls 5,5 % des bénéfices tirés de

l'exploitation minière sont restés sur Bougainville (dont 1,5 % ont été attribués aux propriétaires coutumiers), un tiers a été distribué aux actionnaires de la compagnie australienne exploitante et 61,5 % sont revenus au Gouvernement papou au titre de taxes diverses (Quodling, 1992). Les maladroites de ce dernier ont vite transformé cette revendication, avant tout économique, en une revendication identitaire, puis en une tentative de sécession qui a fait déjà plusieurs centaines de morts et qui met en péril l'équilibre géopolitique de cette partie du Pacifique.

Géographiquement et culturellement, Bougainville se rattache en effet au nord des îles Salomon. Le Gouvernement d'Honiara n'a jamais caché ses sympathies pour l'Armée Révolutionnaire de Bougainville (A.R.B.) et espère que la victoire de celle-ci pourra se solder par le rattachement de Bougainville à son territoire, pour le plus grand profit de son économie nationale que les revenus de la mine de Pangouna dynamiseraient. Mais la réalité pourrait bien être différente et consacrer l'éclatement territorial des Salomon, dont les îles septentrionales pourraient rejoindre Bougainville pour former un nouvel Etat indépendant. La boîte de Pandore du redécoupage des territoires issus de la colonisation serait ainsi ouverte, ce qui pourrait entraîner l'Océanie insulaire dans une période d'instabilité accrue. Pour l'heure, la mine est fermée depuis 1989, et les relations diplomatiques entre la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les Salomon restent tendues, les forces armées de Papouasie n'hésitant pas à faire des incursions dans l'archipel des Shortland, territoire salomonais qu'elles soupçonnent de servir de base arrière aux militants indépendantistes de l'A.R.B.

La crise de Bougainville a eu énormément de retentissement dans les milieux miniers internationaux, auxquels elle a fait comprendre l'importance de la négociation avec les propriétaires coutumiers et avec les autorités locales. D'autres déboires rencontrés sur la mine Ok Tedi, dont les populations riveraines se plaignaient des dégradations environnementales et ont obtenu des compensations monétaires très conséquentes, ont renforcé le sentiment selon lequel tout projet minier présente une grande vulnérabilité à la contestation locale. L'expérience montre que celle-ci s'exprime principalement au début de l'exploitation, stade crucial pour la compagnie minière qui attend avec impatience les premiers amortissements du capital investi et pour qui toute interruption prolongée de l'exploitation s'avère financièrement catastrophique. Ainsi cinq années, de 1981 à 1985, et 1,4 milliards de dollars américains de travaux ont été nécessaires pour transformer Ok Tedi, ouverte en 1974, en exploitation minière d'envergure internationale (Jackson, 1982).

Les efforts déployés par les opérateurs miniers auprès des propriétaires fonciers, des populations environnantes et des autorités locales en vue de l'ouverture de la mine d'or de Lihir en Nouvelle-Irlande, qui sera la

plus importante de Papouasie-Nouvelle-Guinée, montre que les investisseurs considèrent désormais la territorialité villageoise des populations indigènes comme une donnée essentielle à prendre en compte dans la conception et la réalisation des projets miniers (Benyon, 1996).

### *Du national au régional*

Si, en Océanie insulaire, malgré l'activité que déploient les organisations internationales régionales<sup>17</sup> et l'aspiration affichée des dirigeants océaniens à promouvoir une voie pacifique (Blanchet, 1985; Poirine, 1994), l'espace terrestre est soumis à des tendances centrifuges, l'espace maritime est en revanche l'objet de tendances centripètes très puissantes. La mise en place de Zones Economiques Exclusives de 200 miles marins a en effet profondément modifié l'exploitation halieutique des eaux hauturières (Cillaurren, 1991). Sous l'égide de l'agence des pêches du Forum du Pacifique, qui regroupe les Etats indépendants de la région, a été mise en place une véritable organisation des pays producteurs de thon. En 1987, elle a réussi à faire accepter aux Etats-Unis le principe selon lequel les ressources thonières que leurs navires seraient amenés à exploiter dans les Z.E.E. respectives de chacun de ses membres doivent être considérées comme l'unique ressource (Mizukami, 1991; Lodge, 1992). Cet accord survient après cinq années de crise entre la flotte américaine de thoniers senneurs et les pays océaniens, marquées notamment par les saisies en 1982 du *Danica* par la Papouasie-Nouvelle-Guinée puis en 1984 du *Jeannette Diana* par les Salomon<sup>18</sup>, les Etats-Unis refusant de reconnaître les zones économiques exclusives dont la Troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer a pourtant entériné l'existence en 1982 (Munro, 1989; Tsameny et Blay, 1989). Désormais, par l'accord de 1987, les autorités des Etats-Unis reconnaissent la souveraineté des Etats du Pacifique sur leurs Z.E.E. et acceptent de payer 60 millions de dollars de licence de pêche pour une durée de cinq ans à l'agence des pêches du Forum, qui rétrocédera l'argent à ses pays membres au prorata de l'exploitation de leur Z.E.E. par les senneurs américains; à cette somme s'ajoute une redevance annuelle, identique pour chaque pays. La surveillance des Z.E.E. se fait avec des moyens communs. Depuis 1983, l'agence des pêches du Forum tient un répertoire annuel des navires thoniers qui y opèrent (Doulman et Terawasi, 1990) et des vols de reconnaissance sont régulièrement effectués par les forces aériennes de

---

17. Commission du Pacifique Sud, Forum du Pacifique Sud, Programme Régional Océanien pour l'Environnement, Université du Sud Pacifique.

18. En réponse à l'arrestation de ce navire, le Gouvernement de R. Reagan a imposé un embargo total sur les importations de poisson en provenance des Salomon. Ce dernier pays a alors interdit à tout navire américain la fréquentation de ses eaux et a proposé à l'Union Soviétique des droits de pêche.

l'Australie et la Nouvelle-Zélande, les deux puissances régionales appartenant au Forum. A court terme (deux à trois ans), tout navire autorisé à pêcher dans les zones maritimes relevant du Forum devra embarquer un observateur, chargé d'estimer les quantités capturées quotidiennement, et sera équipé d'une balise Argos, renseignant sur sa position. L'intégration de ces données dans un Système d'Information Géographique permettra à l'agence des pêches du Forum d'assurer une gestion en temps réel de ses ressources thonières en suivant l'activité de la flottille de pêche qui les exploite. C'est ainsi qu'imperceptiblement, la possession d'une ressource commune débouche sur l'idée d'une territorialité régionale, consacrant la place essentielle qu'à toujours joué le milieu maritime, notamment en Polynésie et en Micronésie, dans la formation de la territorialité océanienne.

## Bibliographie

- BATAILLE-BENGUIGUI, M.C., 1992, "Pêcheurs de mer, pêcheurs de terre", *Etudes rurales*, n° 127-128 : 55-73.
- BENSA, A., 1992, "Terre kanak : Enjeu politique d'hier et d'aujourd'hui", *Etudes rurales*, n° 127-128 : 107-131.
- BENYON, R., 1996, "Impact socio-économique d'une mine d'or sur l'île de Lihir (Papouasie-Nouvelle-Guinée) : le foncier au coeur de la question", Nouméa, Université Française du Pacifique, Mémoire du D.E.A "Espace, Temps et Sociétés dans le Pacifique Insulaire", 125 p.
- BLANCHET, G., 1985, "Le développement régional en question. Une voie pacifique pour le Pacifique Sud", Tahiti, Centre ORSTOM, *Notes et Documents de Sciences humaines*, n° 12, 57 p.
- BONNEMAISON, J., 1981, "Voyage autour du territoire", *L'Espace Géographique*, 1981, n° 4 : 249-262.
- BONNEMAISON, J., 1986, *L'arbre et la pirogue. Les fondements d'une identité : Territoire, histoire et société dans l'archipel du Vanuatu (Mélanésie)*, Paris, ORSTOM, coll. "Travaux et Documents", n° 201, livre 1, 540 p.
- BONNEMAISON, J., 1987, *Tanna, les hommes lieux. Les fondements d'une identité : Territoire, histoire et société dans l'archipel du Vanuatu (Mélanésie)*, Paris, ORSTOM, "Travaux et Documents", n° 201, livre 2, 680 p.
- BONNEMAISON, J., 1995, "Les grands pays de l'arc mélanésien", Paris, Belin/Reclus, *Géographie Universelle. Asie du Sud-Est Océanie*, Chap. 9 : 348-364.
- CILLAURREN, E., 1991, "La pêche thonière dans le Pacifique : évolutions et perspectives", *La Revue Maritime*, n° 421 : 38-62.
- CILLAURREN, E. et DAVID, G., 1995, "Dynamique de l'exploitation halieutique d'une ressource vierge en économie insulaire peu monétarisée (Vanuatu)", in : F. LALOE, H. REY et J.L. DURAND (eds.), *Questions sur la dynamique de l'exploitation halieutique*. Paris, ORSTOM, coll. "Colloque et séminaire" : 433 - 487.
- CONNELL, J., 1992, "Logic is a capitalist cover up : compensation and crisis in Bougainville", Papua New Guinea, in HENNINGHAM, S., MAY, R.J. et TURNER L. (eds.), *Resources, Development and Politics in the Pacific Islands*, Bathurst, Crawford House press, chap 3 : 30-54.
- CORMIER-SALEM, M.C., 1995, "Paysans du terroir et marins pêcheurs du parcours. Les géographes et l'espace aquatique", *L'Espace géographique*, 1995, n° 1 : 46-59.

- CROSBY, A., 1994, "Fijian cosmology, Vanua, development and ecology", in MORRISON, J., GERAGHTY, P. et CROWL, L. (eds.), *Education, Language, Patterns and Policy, Science of Pacific Islands Peoples*, Suva, University of the South Pacific, Institute of Pacific Studies, vol. IV, chap. 5 : 55-78.
- DALLOZ, A., 1991, *Les opérations de réforme foncière à Poya (Nouvelle-Calédonie) : le rôle de l'office foncier*, Nouméa, Centre ORSTOM, Rap. sc. techn., sc. Hum., géographie, n° 1, 173 p.
- DANIELSSON, B., 1972, "Polynésie", in : Poirier, J. (ed.) *Encyclopédie de la Pléiade, Ethnologie régionale 1 : Afrique, Océanie*, p. 1236-1329.
- DAVID, G. et PILLON P., 1995, "Le Pacifique insulaire, périphérisations et recompositions spatiales", Colloque "Vivre dans une île, géopolitique des insularités en Europe et dans le monde", Minorque, 19-22 septembre 1995, Ms, 14 p.
- DOULMAN, D.J. et TERAWASI, P., 1990, "The South Pacific regional register of foreign fishing vessels", *Marine Policy*, vol. 14 (4) : 324-332.
- DOUMENGE, F., 1966, *L'homme dans le Pacifique Sud*, Paris, Publication de la Société des Océanistes, n° 19, 634 p.
- DOUMENGE, F., 1983, *Aspects de la viabilité des petits Etats insulaires, étude descriptive*, Genève, CNUCED, TD/B/950, 39 p.
- DOUMENGE, F., 1990, "La dynamique géopolitique du Pacifique Sud (1965-1990)", *Cahiers d'Outre-Mer*, n° 170 : 113-188.
- DOUMENGE, J.P., 1975, *Paysans mélanésiens en pays Canala - Nouvelle-Calédonie*, Bordeaux, CEGET, Trav. et Doc., Géographie tropicale, n° 17 : 220 p.
- DOVE, J., MIRIUNG, T. et TEGOLO, M., 1974, "Mining Bitterness", in SACK, P. (ed.), *Problem of Choice. Land in Papua New Guinea's Future*, Canberra, Australian National University Press : 181-189.
- DURAND, M.-F., LEVY, J., RETAILLE, D., 1992, *Le monde, espace et systèmes*, Paris, Presses de la Fondation internationale des sciences politiques, Dalloz, 565 p.
- FAIRBARN, Te'o T.J., 1985, *Islands Economies : Studies from the South Pacific*, Suva, University of the South Pacific, 442 p.
- FLEMMING, E., HARDAKER, B. et J. DELFORCE, 1991, "Smallholder agricultural economy at the crossroads : policy priorities in South Pacific island nations", *Journal de la Société des Océanistes*, n° 92-93 (1-2) : 119-126.
- GAUTIER, D., 1996, "Poupées russes et montagnes Bamiléké. De la concession à la chefferie : emboîtement des structures et dynamiques spatiales en pays Bamiléké.", *L'Espace géographique*, 1996, n°2 : 173 -187.
- GORECKI, P., 1988, "L'origine du peuplement de l'Océanie encore énigmatique", in : ANTHEAUME B. et BONNEMAISON, J. (eds.), *Atlas des îles et des Etats du Pacifique Sud*, GIP Reclus / Publisud : 25-26.
- GUIART, J., 1972, "La société ancienne des îles Loyalty et de la grande terre", in : POIRIER, J. (ed.), *Encyclopédie de la Pléiade, Ethnologie régionale 1 - Afrique, Océanie*, p. 1130-1149.
- GUIART, R., 1991, "La vie et la mort d'un héros kanak : Eloi Machoro", *Journal de la Société des Océanistes*, n° 92-93 (1-2) : 129-139.
- HAMNETT P., HAMNETT R., SURBER R.J, SURBER D. et DENONCOUR M.T., 1984, "Economic vulnerability in the Pacific", in CARTER J. (ed.), *Pacific Island Yearbook 1984* : 21-29.
- HARDAKER, B. et E. FLEMING., 1994, *Pacific 2010: Strategies for Melanesian agriculture for 2010, tough choices*, Canberra, Australian National University, NCDS : 156 p.
- JACKSON, R., 1982, *OkTedi : the Pot of Gold*, Port-Moresby, The University of Papua New Guinea, 200 p.



- JACKSON, R., 1992, "Undermining or determining the nature of the state ?", in HENNINGHAM, S., MAY, R.J. et TURNER L. (eds.), *Resources, Development and Politics in the Pacific Islands*, Bathurst, Crawford House Press, chap 6 : 79-89.
- LE BERRE, M., 1992, "Territoire", in : BAILLY, A., FERRAS, R. et PUMAIN, D., *Encyclopédie de la Géographie*, Paris, Economica, chap. 32 : 617-638.
- LODGE, M., 1992, "Minimum terms and conditions of access. Responsible fisheries management measures in the South Pacific region", *Marine Policy*, vol. 16 (4) : 277-305.
- MIZUKAMI, C., 1991, "Fisheries problems in the South Pacific region", *Marine Policy*, vol. 15 (2) : 111-121.
- MUNRO, G. R., 1989, "The Pacific islands, the law of the sea and Pacific Tropical tuna", in CAMPBELL, H., MENZ, K. et WAUGH E. (eds.), *Economics of Fishery Management in the Pacific Islands Region*, Canberra, Australian Centre for International Agricultural Research, ACIAR Proceedings n° 26 : 18-28.
- O'COLLINS, M., 1992, "Forest logging in the Solomon islands : Economic necessity as the overriding issue?", in HENNINGHAM, S., MAY, R.J. et TURNER L. (eds.), *Resources, Development and Politics in the Pacific Islands*, Bathurst, Crawford House Press, chap 10 : 145-161.
- ORAM, N., 1982, "Pots for sago : the hiri trading network", in DUTTON, T. (ed.) *The Hiri in History, Further Aspects of Long Distance Motu Trade in Central Papua*, Canberra, Australian National University, Pacific research monograph n° 8, 1-33.
- PILLON, P., 1992, "Listes déclamatoires ("viva") et principes d'organisation sociale dans la vallée de la Kouaoua (Nouvelle-Calédonie)", *Journal de la Société des Océanistes*, n° 94 (1) : 81-101.
- POIRINE, B., 1994, "Développement économique et traditions socio-culturelles dans le Pacifique insulaire", *Journal de la Société des Océanistes*, n°98 (1) : 9-20.
- QUODLING, P. W., 1992, "Bougainville : some financial and ownership issues", *The Contemporary Pacific*, Fall 1992, vol. 4 (2) : 346-354.
- RAFFESTIN, Cl., 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Librairies Techniques, Col. Géographie économique et sociale, 249 p.
- RUDDLE, K. et JOHANNES R.E. (Eds), 1989, *Traditional marine resource management in the Pacific Basin : an Anthology*, Jakarta, UNESCO, 410 p.
- SAUSSOL, A., 1979, *L'héritage, essai sur le problème foncier mélanésien en Nouvelle-Calédonie*, Paris, Publication de la Société des Océanistes, n° 40, 493 p.
- SAUSSOL, A., 1990, "Le pays kanak", in : BOULAY R. (ed.) *La maison kanak*, Paris : Editions Parenthèses – A.D.C.K.– ORSTOM, Col. Architectures traditionnelles, Chap. 2 : 21-30.
- SOUTH, R., GOULET, D., TUQIRI, S. et CHURCH, M., 1994, *Traditional Marine Tenure and Sustainable Management of Marine Resources in Asia and the Pacific*, Suva, The University of the South Pacific, 312 p.
- TAYLOR, R., 1992, "Sustained yield forest management in Papua new Guinea : can it survive the demands of landowners and politicians ?", in HENNINGHAM, S., MAY, R.J. et TURNER L. (eds.), *Resources, Development and Politics in the Pacific Islands*, Bathurst, Crawford House Press, chap 9 : 129-144.
- TCHERKEZOFF, S., 1992, "Les enfants de la terre aux îles Samoa : Tradition locale et "développement" importé", *Etudes rurales* n° 127-128 : 15-40.
- TROLUE, F., 1994, "Le Kanak, le clan et la terre face au développement en Nouvelle-Calédonie", *La terre, Actes du sixième colloque C.O.R.A.I.L.*, Nouméa, 27-29 octobre 1993 : 157-163.
- TSAMENYI, B. M. et BLAY, S. K.N., 1989, "Extended zones of jurisdiction over marine resources : state practice in the South Pacific", in CAMPBELL, H., MENZ, K. et WAUGH E. (eds.), *Economics of Fishery Management in the Pacific Islands Region*,

Canberra, Australian Centre for International Agricultural Research, ACIAR  
Proceedings n° 26 : 42-50.

VIENNE, B., 1984, *Gens de motlav. Idéologie et pratique sociale en Mélanésie*, Paris, Musée  
de l'Homme, Publication de la Société des Océanistes, n°42, 434 p.

WARD, R. G., 1993, "South Pacific Islands futures : paradise, prosperity, or pauperism ?"  
*The Contemporary Pacific*, 5 (1) : 1-21.

Sous la direction de  
Joël BONNEMAISON, Luc CAMBREZY  
Laurence QUINTY-BOURGEOIS

# LA NATION ET LE TERRITOIRE

Le territoire, lien ou frontière ?

TOME 2



GÉOGRAPHIE



CULTURES

L'Harmattan

# SOMMAIRE

---

<b>Sommaire</b> .....	5
<b>Liste des auteurs</b> .....	7
<b>Introduction</b> : Luc Cambrézy.....	9
<b>Première partie : Conflits et rivalités territoriales</b> .....	17
1- Jean-François PEROUSE, Le Kurdistan : quel territoire pour quelle population ? .....	19
2- Elisabeth DORIER-APPRILL, Brazzaville : des quartiers pour territoire ? .....	37
3- Marc LAVERGNE, Sud-Soudan : guerre tribale, Jihad islamique ou genèse de la nation ?.....	51
4- Blandine DESTREMAU, Fragmentation territoriale et problème d'intégration : le cas palestinien .....	61
<b>Deuxième partie : Les constructions culturelles du territoire national</b> .....	73
5- Brigitte DUMORTIER, Le Gaeltacht : un espace culturel protégé (Irlande).....	75
6- Myriam HOUSSAY-HOLZSCHUCH, L'Afrique du Sud, ou la patrie utopique .....	83
7- Philippe PELLETIER, Le territoire surinsulaire japonais : approche géopolitique .....	103
8- Anne-Marie FRÉROT, Territoires nomades en devenir. Questions à propos de l'urbanisation d'un espace nomade (Mauritanie).....	113
9- Stéphane de TAPIA, Ulus et Yurt, Millet et Vatan, territoires nomades et migrations de mots. Éléments pour une discussion de la conception turque du territoire .....	125
10- Anne GAUGUE, "La maison des ancêtres". L'exposition des territoires dans les musées privés d'Afrique tropicale .....	139
11- Esther KATZ et Jean-Claude NGUINGUIRI, Clans, ethnies et Etat : partage et conflit dans l'appropriation de l'espace au Kouilou (Congo)..	149
<b>Troisième partie : Pouvoir et territoire</b> .....	163
12- Emmanuel SAADIA, Systèmes électoraux et territorialité en Israël .....	165
13- Jean RADVANYI, Les nouveaux territoires des Russes .....	177
14- Alain GASCON, Partager une terre sainte. Erythrée unitaire, Ethiopie fédérale .....	185
15- Jean-Luc MAURER, Singularités et paradoxes territoriaux en Indonésie. De l'ambivalence des frontières dans un cadre de diversité insulaire ....	211

16- Gilbert DAVID, Du village à la construction de l'Etat : l'agrandissement de la territorialité dans le Pacifique.....	235
17- Christophe GRENIER, Le Parc National des Galápagos : un territoire disputé .....	253